

COMMUNE DE FRESSE SUR MOSELLE

~~~

PLAN LOCAL D'URBANISME

~~~

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

~~~

**AVIS AU PUBLIC**

~~~

Par arrêté municipal du 20 Juillet 2023 et du 15 Septembre 2023, Madame Lucrèce KUNZE, Maire-Adjoint de FRESSE SUR MOSELLE a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n°1 du plan local d'urbanisme de la commune.

A cet effet,

Monsieur Régis BRUEY est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête ouverte le **Mardi 22 Août 2023 à 14 h 00 à la Mairie est prolongée jusqu'au Lundi 23 Octobre 2023 à 12 h 00**, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie :

- Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00
- Samedi de 8 h 00 à 12 h 00

Le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie les :

- Mardi 22 Août 2023 de 14 h 00 à 16 h 00
- Mercredi 30 Août 2023 de 10 h 00 à 12 h 00
- Lundi 11 Septembre 2023 de 14 h 00 à 16 h 00
- Samedi 23 Septembre 2023 de 10 h 00 à 12 h 00
- Mardi 03 Octobre 2023 de 14 h 00 à 16 h 00
- Lundi 23 Octobre 2023 de 10 h 00 à 12 h 00

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification n°1 du P.L.U. pourront être consignées sur le registre d'enquête, coté et paraphé par le commissaire enquêteur déposé en Mairie, ou adressées par écrit ou par courriel au commissaire enquêteur (com.enq.epi@orange.fr) ou à la Mairie (mairie@fressesurmoselle.fr) .

Les pièces du dossier seront également consultables sur le site internet de la SPL Xdemat à l'adresse suivante : <https://ssl.spl-xdemat.fr/Xenquetes/>

A l'issue de l'enquête, le procès-verbal, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront déposés à la Mairie de FRESSE SUR MOSELLE où ils seront tenus à la disposition du public.

Le Maire-Adjoint,


Lucrèce KUNZE

